



Comité Social d'Administration Ministériel sur le PLF 2026

27 novembre 2025

DECLARATION LIMINAIRE CFDT

Madame la ministre, mesdames et monsieur les directrices et directeur de cabinet, chers collègues [NB : seule Mme la ministre Monique BARBUT était restée présente]

Dans le contexte politique instable que nous connaissons, avec un projet de budget pour l'instant rejeté par les députés dans sa partie recettes, nous nous inquiétons de l'adoption d'un quelconque budget pour l'année 2026 par le Gouvernement en place.

A la lecture du projet transmis, dont nous doutons donc de l'aboutissement en l'état, une préoccupation majeure s'impose: une nouvelle contraction des moyens humains et budgétaires pour notre pôle budgétaire, alors même que les impératifs liés aux enjeux environnementaux et climatiques devraient conduire à un accroissement des missions du pôle ministériel et, donc, des moyens associés.

Néanmoins, et en dépit du caractère artificiel de l'exercice auquel nous nous livrons ce jour, nous souhaitons formuler quelques remarques.

Le premier message, sur les emplois, est dévastateur: le projet de PLF 2026 prévoit une baisse de **406 ETP** sur le périmètre ministériel.

Pour la **CFDT**, cette nouvelle baisse, après le retour au schéma négatif en 2025, est incompréhensible dans un contexte d'amplification des enjeux climatiques, environnementaux, énergétiques et territoriaux.

Le programme 217 perd à lui seul 216 ETP, alors qu'il porte la majorité des fonctions supports indispensables au bon fonctionnement du ministère. Les opérateurs subissent -172 ETP, affectant directement les missions de terrain.

La **CFDT** alerte également sur le volume important de transferts d'emplois, source d'instabilité et de perte d'expertise. On ne peut pas faire plus, mieux et plus vite avec toujours moins.

Quant à la masse salariale, elle progresse légèrement mais cette hausse n'est que le reflet de l'effet mécanique du CAS pensions, du GVT ou de la PSC. Aucune mesure catégorielle nouvelle n'est prévue, malgré les besoins de reconnaissance professionnelle, de revalorisation des parcours et d'attractivité. Gageons que l'annonce récente de l'ouverture d'un nouveau chantier sur les rémunérations des agents publics porte ses fruits et que nos espoirs ne soient pas à nouveau déçus.

Les projets immobiliers et numériques, quant à eux, doivent faire l'objet d'une concertation renforcée. Le ministère doit garantir l'évaluation des risques psychosociaux, des conditions de

travail dignes en mesure de permettre l'accomplissement des missions des agents, ainsi qu'un accompagnement solide des équipes.

Enfin en matière d'action sociale, la **CFDT** salue la légère hausse des crédits, mais rappelle les urgences: restauration collective, logement, prévention, soutien psychologique, médecine de prévention en tension, PSC à consolider. La tension sur l'accès au logement dans certaines régions pénalise l'attractivité donc la mobilité au sein du pôle ministériel entre les différents services, les établissements publics où exercent les agents de notre ministère, mais aussi lors des souhaits de mobilité inter-fonctions publiques pourtant encouragés lorsque l'intérêt général est bien compris.

Au final la **CFDT** constate que l'écart entre les missions et les moyens se creuse dangereusement dans notre pôle ministériel qui reste sous tension constante, comme d'ailleurs les personnels dont le malaise est général. Ce malaise est d'ailleurs régulièrement rapporté dans la presse, comme étant spécifique à notre pôle ministériel.

La **CFDT** demande un accord sur un agenda social qui doit promouvoir

- une révision de la trajectoire des emplois;
- un véritable plan de reconnaissance des agents, par une approche transversale catégorielle et non corporatiste des parcours professionnels des agents ainsi que des rémunérations et éléments accessoires
- une sécurisation des projets immobiliers et numériques ;
- un renforcement de l'action sociale et de la prévention.

La **CFDT** restera force de proposition et vigilante pour défendre les missions publiques, les conditions de travail et les droits des personnels, et défendra sans relâche les intérêts des agents au service de la plus noble des missions, celle de la préservation de notre environnement. La CFDT vous accompagnera dans l'action éclairée par la vision stratégique qui est la vôtre, qui doit être le moins dépendant possible d'obstacles purement budgétaires de court terme.

Je vous remercie.